

PRÉSENTATION PROJET

Groupe de travail prothésistes ongulaires

ALSMT – DIRECCTE Grand Est – LICE (Carsat Nord-Est)

DIRECCTE
GRAND EST



VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :
Carsat
Retraite
& Santé
au travail
Nord-Est



LA GENÈSE DU GROUPE DE TRAVAIL

- **Proposition de formation d'un groupe de travail dans la continuité du Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen (CPOM) :**
 - ✓ Poursuivre un travail commun avec pour objectif d'améliorer la prévention des risques
- **Les critères de mise en place du Groupe de Travail (GT) :**
 - ✓ Mobiliser les principaux acteurs en prévention (ALSMT, Direccte, Carsat NE) sur une thématique donnée et associer leurs ressources
 - ✓ Définir un sujet commun sur lequel travailler ensemble : ALSMT, Direccte, Carsat NE
 - ✓ Volonté de partager les ressources, chacun dans son champ de compétence
 - ✓ Se focaliser sur les TPE (moins de 20 pers.) et sur le risque chimique
 - ✓ Réaliser des études de poste tripartites en entreprise (ALSMT, Direccte, Carsat NE)



LES OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL

Objectifs du groupe de travail

- Cibler un secteur professionnel et le sujet
- Réaliser un socle minimum de prévention pour la profession ciblée
- Mettre à disposition ces outils auprès des entreprises concernées :
 - ✓ Dans un premier temps aux adhérents Sist,
 - ✓ Puis au sein de toute la profession via les Organisation Professionnelles (OP)
 - ✓ Au niveau national ?
 - *Via le programme de formation des apprentis de la filière*



LE « BRAINSTORMING » : CHOIX DE LA CIBLE

- **Critères de sélection :**

- ✓ Entreprises adhérentes à l'ALSMT
- ✓ Expositions des salariés aux CMR et/ou perturbateurs endocriniens et/ou sensibilisants
- ✓ Culture prévention faible a priori et/ou les informations sur les risques chimiques sont peu connus dans la bibliographie consultée, « populations » peu investiguées





LE « BRAINSTORMING » : CHOIX DE LA CIBLE

- Cible sélectionnée : **prothésie onguulaire**
 - ✓ Motifs :
 - Dangers :
 - Emploi de produits cosmétiques (dangers difficilement identifiables)
 - Autres risques : ergonomie
 - Population jeune (majoritaire des femmes)
 - Pas de formation spécifique (hormis esthétique)
 - Être dans la suite du rapport ANSES (octobre 2017 - *EVRP aux produits utilisés dans les activités de soin et de décoration de l'ongle*)
<https://www.anses.fr/fr/content/professionnels-du-soin-et-de-la-d%C3%A9coration-de-l%E2%80%99ongle-exposition-%C3%A0-de-nombreuses-substances>
 - Éléments de bibliographie (études de poste, documents d'OP, métrologie...)



CHOIX DE LA CIBLE – POURQUOI CE SUJET ?



Recherches bibliographiques

- Rapport de l'ANSES relatif à l'évaluation des risques pour la santé des professionnels exposés aux produits utilisés dans les activités de soin et de décoration de l'ongle – publication en octobre 2017 :
 - ✓ Modules de formation à la pose de prothèses ongulaires non harmonisés
 - ✓ Faible présence d'EPI et EPC dans les établissements, d'autant plus lorsque l'activité est exercée à domicile
 - ✓ 696 substances identifiées : Multi-exposition aux produits chimiques
 - ✓ 60 substances très dangereuses : CMR, sensibilisantes, perturbateurs endocriniens : méthacrylates, parabènes, ...
 - ✓ 2 substances trouvées sont interdites dans les produits cosmétiques selon le règlement (CE) n°1223/2009 (relatif aux produits cosmétiques)
 - ✓ Présence de toluène dans les produits pour les ongles (interdits pour les autres cosmétiques)
 - ✓ Locaux généralement de petites tailles favorisant la concentration des polluants si local insuffisamment ventilé
 - ✓ Exposition aux poussières lors du ponçage des ongles
 - ✓ ...
- Note technique : soin et décoration des ongles : état des lieux des expositions au risque chimique, juin 2018 (INRS – ANSES – Pole Santé Travail Lille) :
 - ✓ Exposition multiple



EXPOSITION D'APRÈS LA LITTÉRATURE ET ÉCHANGES

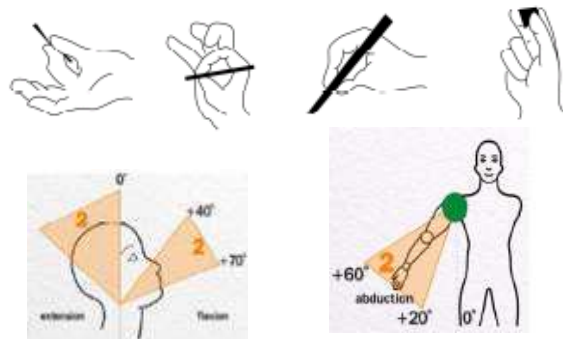


Poussières (issues du ponçage)



Vapeurs (COV issus des produits)

Postures de travail



Eclairage



TRAVAIL PRÉPARATOIRE



- Sollicitation de l'INRS (rapport ANSES) pour retour d'expérience :
 - ✓ Risque chimique
 - ✓ Ergonomie au poste de travail
 - Risque non traité mais important dans la profession
- Présentation de la démarche proposée à une OP (CNAIB) :
 - ✓ Associer l'OP à notre démarche
 - ✓ Sensibiliser les adhérents de l'OP à l'action proposée
- Nécessité d'intégrer l'ergonomie à l'évaluation des risques (retour INRS et besoin exprimé par la profession) :
 - ✓ Intégration au groupe de 2 ergonomes ALSMT
 - Mme Aline PERNY
 - Mme Floriane LUCAS



ÉVOLUTION DU GROUPE DE TRAVAIL

Composition finale du groupe de travail au 06/2019

- Mme KAISER, ingénieure chimiste ALSMT
- M. SEITE, toxicologue à l'ALSMT,
- Mme DELALET, ingénieure de prévention à la DIRECCTE
- M. DURAND, ingénieur conseil de la Carsat Nord Est, Responsable du LICE
- Mme TRIQUET, contrôleur de sécurité de la Carsat Nord Est
- Mme PERNY, ergonomiste ALSMT
- Mme LUCAS, ergonomiste ALSMT



DÉMARCHE ENVISAGÉE

- Recensement des entreprises concernées en 54 :
49TPE (1 à 19 salariés) ayant une activité de prothésie ongulaire ou manucure, adhérentes à l'ALSMT (au 11/01/2018). Pour cet échantillon, la taille moyenne de l'effectif est de 3 travailleurs par entreprise.
- Contact avec organisation professionnelle - **CNAIB**
- **Etudes de poste** chez les adhérents (étude basée sur le volontariat)
- **Analyses des résultats**
Mesures de prévention collectives, Mesures de prévention individuelles, Sensibilisation des travailleurs au risque chimique, ...
- Création **d'un socle de prévention à destination des adhérents** (puis de la profession)
• Format reste à définir → doit être adapté aux contraintes de l'activité.
- Au vu des résultats et de la documentation : diffusion de l'outil OP et adhérents; rencontrer les organismes de formation de prothésies ongulaires : lycées professionnels, écoles, ...
• Au préalable : état des lieux de l'existant et discussions avec les différents acteurs afin de savoir comment agir dans un contexte de formation diplômante.



AVANTAGE / DIFFICULTÉS DE LA DÉMARCHE

Difficultés possibles

- Difficulté d'intervention (vis-à-vis de la clientèle)
- Peu de temps à consacrer à la prévention
- Basée sur le volontariat (peut influencer les résultats)

Avantages de notre démarche auprès des professionnels

- Présence de produits dangereux (CMR, sensibilisants, ...) → risque pour la santé existe
- Population peu sensibilisée au risque chimique + Accès difficile à l'information sur les dangers (pas d'étiquetage pour les cosmétiques) → amélioration des connaissances sur ce risque
- Proposition de moyens de prévention et de bonnes pratiques
- Recommandation ANSES : formation diplômante harmonisée incluant module de prévention → proposition d'un outil pouvant être déployé nationalement

DÉPLOIEMENT SUR LE TERRAIN (ÉTUDES DE POSTE)



- Sélection des entreprises :

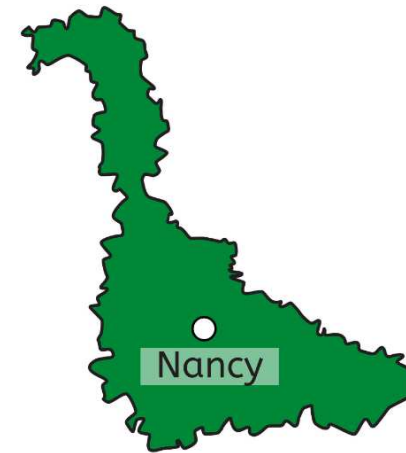
- ✓ Adhérentes ALSMT

- Département 54
- Moins de 20 salariés
- Code NAF 9602B Soins de beauté

- ✓ Prothésie ongulaire

- Au moins 50% de l'activité déclarée (contact téléphonique)

- ✓ Études de poste proposées aux entreprises cibles (**volontariat**)



DÉPLOIEMENT SUR LE TERRAIN (ÉTUDES DE POSTE)



- Résultats :
 - ✓ Environ 20 entreprises sont ressorties
- Division en 2 équipes composées de chimiste/toxicologue (ALSMT ; Direccte ; Carsat Nord Est (LICE)) :
 - ✓ 10 entreprises / groupe
 - ✓ Sélection des volontaires par contact téléphonique / mails
- Création d'un questionnaire ciblé sur le risque chimique :
 - ✓ État des lieux lors de la visite sur les tâches, la ventilation, EPC, EPI, information, etc.



L'ÉTUDE EN COURS



- **Réalisation d'études de poste (dans 13 instituts) :**
 - ✓ État des lieux (ventilation, déchets, EPI, EPC, symptômes ressentis...)
 - ✓ Observation des pratiques (techniques, position des salariés, éclairage...)
 - ✓ Recensement des produits et étude de leur composition chimique
 - ✓ Utilisation de fumigène et PID pour objectiver sur le captage des émissions (poussières et vapeurs)
- **Courriers de remerciement et d'information auprès des adhérents participants**
- **Restitution d'un compte rendu à chaque institut**
- **Synthèse collective des études de poste en cours (risques chimiques et ergonomie) :**
 - ✓ Réunions du groupe de travail
 - ✓ Intégration de l'OP aux outils qui seront proposés

L'ÉTUDE EN COURS



- Création d'une base recensant les substances relevées sur les contenants lors des visites d'entreprises (Tableau Excel)
 - ✓ Objectifs principaux :
 - Repérer les sensibilisants, allergisants, CMR et comparaison à la directive cosmétique (produits interdits ou non) :
 - + de 200 substances investiguées
- Investigation par le Centre de Mesures Physiques de la Carsat Nord Est des techniques de captage
 - ✓ 1 entreprise volontaire
 - ✓ Tests sur ponceuse avec aspiration à la source (« ponceuse aspirante ») et table aspirante
 - ✓ Sélection de dispositifs d'aspiration adaptés aux émissions
- Point sur notre avancement avec la CNAIB



ÉTUDE DE POSTES : RETOURS

- **Techniques observées**

- ✓ Gel ou vernis
 - Gel (majorité des institut)
 - Résine (1 institut)
 - Pas de poses capsule

- **Poste de travail**

- ✓ Avec ou sans ponceuse :
 - Ponceuses avec aspiration
- ✓ Avec ou sans repose
- ✓ Tables et/ou supports mains avec aspiration
- ✓ Postures de travail (flexion du cou, gestes répétés...)
- ✓ Éclairage (travail de précision)
- ✓ Avec ou sans EPI :
 - Masque médical > FFP (inconfort)
 - Gants (nitrile, latex...)
- ✓ ...

Pose d'un gel



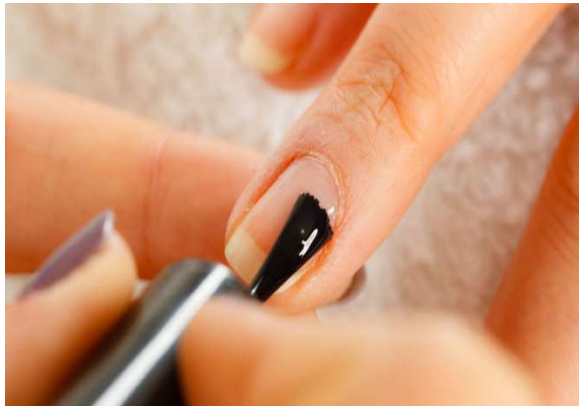
Repose main



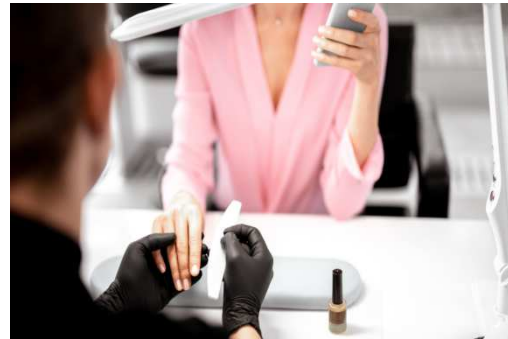


SITUATIONS DE TRAVAIL OBSERVÉES

Pose d'un vernis



Limage des ongles



Pose d'une base gel au pinceau



Polissage des ongles





« LIVRABLES ENVISAGÉS »

- Bilan sur la prévention des risques chimiques et des postures de travail/éclairage chez les prothésistes ongulaires au travers des études de postes réalisées chez les adhérents volontaires de l'ALSMT
- Support de formation / information afin d'accompagner les adhérents dans la démarche d'évaluation des risques chimiques et de leur prévention (format restant à définir afin de toucher le plus de professionnels)
- Support d'information à destination des organismes de formation de la prothésie ongulaire
- Outils pouvant être déployés au niveau national par l'organisation professionnelle



PREMIER CONSTAT POSITIF

- Pour la première fois, interventions communes en entreprise d'un Sist, de la Direccte et d'une Carsat
- Travail en équipe avec des spécialités différentes :
 - ✓ Approche plus complète de l'évaluation des risques
 - ✓ Échanges de pratiques et conseils en prévention
 - ✓ Harmonisation des pratiques de travail
 - ✓ Recommandations communes délivrées aux entreprises
- Mutualiser des ressources spécialisées entre les 3 parties : des ergonomes de l'ALSMT, les Unités Techniques de la Carsat Nord-Est, la Direccte pour l'aspect réglementaire
- Faire progresser les parties engagées en interne (expérience).



MERCI DE VOTRE ATTENTION